



Pour faire circuler les idées
d'éducation à l'environnement !

LA CHARTE DU RÉSEAU



Pour faire circuler les idées d'éducation à l'environnement

1 boulevard de Clairfont

66350 Toulouges

06 41 10 14 15- contact@tram66.org

tram66.org - Fb: Tram'66



PRÉAMBULE

Les acteurs de l'éducation à l'environnement des Pyrénées-Orientales considérant :

- la diversité et la fragilité des richesses patrimoniales du département,
 - l'évolution des pratiques sociales et des modes de développement,
 - la nécessité de renforcer la prise de conscience et l'éducation des populations concernées,
 - le fait qu'ils agissent jusqu'à maintenant de façon non coordonnée sur les mêmes problématiques,
 - l'intérêt à travailler en réseau pour renforcer la qualité et la portée de leurs projets, dans une démarche commune de promouvoir l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable,
- ont souhaité se regrouper et affirmer leurs principes et leurs compétences en matière d'éducation à l'environnement.

Cette charte, élaborée collectivement, présente les bases des engagements respectifs des adhérents du réseau :

- d'une part, une conception de l'éducation à l'environnement, des objectifs et des méthodes de mise en œuvre afin de promouvoir une véritable culture de l'environnement pour un développement soutenable,
- et, d'autre part, décline les modes de fonctionnement et les actions envisagées dans le cadre du réseau Tram'66.

Toutes les structures signataires s'engagent à mettre en œuvre les principes de cette charte, à participer au réseau Tram'66 et à promouvoir les valeurs et les méthodes inscrites dans la charte.



INTRODUCTION

Notre environnement est à la fois :

- le lieu de notre développement social, économique et culturel,
- un espace à vocations multiples à vivre avec d'autres usagers,
- un patrimoine doté de ressources, plus ou moins renouvelables,
- un milieu de vie complexe où interagit une multitude d'espèces,
- une infime mais inestimable part de l'environnement mondial.

Les enjeux qui s'y rapportent sont donc multiples, parfois antagonistes. A présent, les progrès techniques et les actions de l'homme confèrent une responsabilité collective et individuelle majeure pour la pérennisation de la qualité de son environnement.

Ainsi, dans l'optique d'un développement durable, les rapports que nous entretenons avec notre environnement ne peuvent se limiter à des attitudes de simples consommateurs ou à des approches comptables, purement techniques ou comportementalistes. Ce lieu de développement, ce creuset culturel, ce patrimoine, ce milieu de vie riche en ressources, pour qu'il soit préservé, nous engage dans une démarche éco-responsable permettant une anticipation des conséquences possibles de nos actes.

Des changements profonds dans nos comportements doivent s'opérer afin qu'une nouvelle culture se construise dans la recherche permanente d'un équilibre et de synergies entre les enjeux écologiques, culturels, sociaux et économiques. L'éducation à l'environnement doit permettre de tendre vers cette finalité et pouvoir être proposée à tous. La recherche de diversité des membres de La Tram'66 est un objectif commun : diversité au niveau professionnel, au niveau des fonctions et au niveau des structures et des membres individuels.



UN TERRITOIRE : LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Une richesse à faire découvrir

Les Pyrénées-Orientales, regroupant le Roussillon, les Albères, la Côte Vermeille, la Haute Cerdagne, le Conflent, le Vallespir, le Capcir et les Fenouillèdes, sont à l'image des milieux : une grande diversité de paysages, de territoires et de cultures.

L'économie repose traditionnellement sur l'agriculture, dominée par l'arboriculture, le maraîchage, la viticulture et l'élevage extensif. Les Pyrénées-Orientales sont un lieu de prédilection pour l'Agriculture Biologique. Enfin, le tourisme, grâce à la beauté, la richesse et la diversité des paysages s'est largement développé.

Un milieu naturel particulièrement riche

Les Pyrénées-Orientales possèdent une grande variété de substrats, de paysages et de microclimats. De la Méditerranée aux Pyrénées, en passant par les Corbières ou la plaine du Roussillon, le département possède une richesse patrimoniale exceptionnelle. Les espèces vivantes y sont très nombreuses et variées ; certaines sont endémiques, d'autres ne sont pas encore recensées ; d'autres encore sont en voie de disparition.



Un patrimoine à préserver

Le patrimoine (naturel, historique et culturel) des Pyrénées-Orientales est donc excessivement riche mais parfois fragilisé par les activités humaines. L'ensemble de ces paramètres montre l'intérêt d'une éducation à l'environnement et au développement durable, pour faire découvrir et pour préserver.

Des sites emblématiques

Le département dispose également d'un patrimoine bâti conséquent. Ces constructions présentent un intérêt pour l'éducation à l'environnement, en montrant comment les activités humaines s'inscrivent dans l'environnement naturel. Par exemple l'ensoleillement du territoire a amené la construction de plusieurs fours solaires (Mont-Louis, Odeillo, Sorède), de centrales électriques (Themis). Notre proximité avec la mer est aussi à l'origine de lieux de recherches reconnus (observatoire biologique de Banyuls).



ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT : NOS VALEURS

L'éducation à l'environnement est un moyen pour une éducation de l'individu. Elle est de la responsabilité de tous (états, collectivités, associations, populations...).

Elle concerne aussi bien les adultes que les enfants dans toutes leurs situations de vie (vie professionnelle, sociale et familiale).



Une relation particulière à l'environnement

L'environnement devient le principal support éducatif, véritable milieu de vie complexe et limité (ressources, temps, espace...) qui permet :

- de découvrir
- de s'émerveiller
- d'aiguiser son esprit critique
- de se situer et de prendre position pour pouvoir agir.

Les Pyrénées-Orientales offrent en ce sens de multiples possibilités d'actions éducatives.

L'éducation à l'environnement doit permettre « d'acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la présentation et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement. » (UNESCO 1977).

La spécificité et la fragilité des richesses naturelles du département nécessite une prise de conscience rapide, individuelle et collective.

Pour des citoyens concernés, responsables, capables de comprendre les enjeux d'un territoire, capables d'agir.

L'éducation à l'environnement vise le développement de l'individu de telle manière qu'il puisse raisonner et décider librement en prenant en compte les conséquences de ses choix ici et ailleurs, sur le présent et sur l'avenir. Elle tend à former des acteurs de leurs territoires, prêts à s'investir pour un modèle de société équitable, solidaire et basée sur un développement durable. S'impliquer dans le développement des Pyrénées-Orientales, c'est reconnaître que celui-ci dépend de chaque être pensant et agissant.



D'une conscience locale à une conscience planétaire

Nos actes, à présent renforcés par les effets de la mondialisation, ont des conséquences sur des personnes et des environnements situés sur une autre partie du département ou sur une autre partie du globe.

L'éducation à l'environnement tend à faire prendre conscience que les territoires dans lesquels nous évoluons sont constitutifs d'ensembles plus vastes, reliés entre eux. Les Pyrénées-Orientales, département mosaïque, est un exemple de territoire global cohérent. Cette prise de conscience sur un territoire donné peut alors se

transposer soit à un territoire plus vaste soit à un territoire ayant des caractéristiques différentes. Cette éducation « au local » devient une éducation « au global » qui développe une conscience citoyenne d'appartenance au monde.



NOS PRINCIPES ET NOS MÉTHODES

Il existe de très nombreuses voies pour l'éducation à l'environnement. Celle que nous préconisons est de tendre à la mise en place de projets définis par :

Une inscription et une construction dans le temps

Un projet d'éducation demande du temps. L'acquisition de savoirs mais plus encore celles de compétences et de comportements nécessitent de s'inscrire dans un moyen ou long terme. Ainsi le temps devient un allié, non une contrainte.

Une pédagogie éprouvée

La mise en œuvre de l'EEDD passe par une dimension éducative riche d'un outil largement éprouvé au sein des équipes d'animation du réseau : celui de la **pédagogie active, avec une approche transversale et globale**. Cette méthode participative se traduit par des actions concrètes s'appuyant sur les problématiques et les compétences locales des territoires. L'alternance d'approches pédagogiques (sensorielle, ludique, scientifique, systémique, artistique, imaginaire...) permet d'atteindre un large panel de sensibilités. Le développement de tels projets rend les participants acteurs de leurs apprentissages et a pour objectif l'adoption de comportements respectueux, responsables et solidaires au niveau individuel et collectif.

Une pratique de terrain

L'éducation à l'environnement doit être en prise directe avec le support éducatif que constituent les milieux naturels, le tissu social et économique, l'environnement au sens large, le réel. Il n'y a pas d'éducation à l'environnement sans une rencontre réelle et émotionnelle avec cet environnement.

Un travail de groupe et des partenariats : la coopération

Éduquer à l'environnement, c'est partager avec l'autre et bâtir en groupe une action, un projet. Une action d'éducation à l'environnement implique une élaboration, une gestion et une évaluation collective qui associent divers acteurs du territoire.

Une pratique du débat :

Échanger, se confronter, argumenter, créer une culture du dialogue et de remise en question, d'écoute, de respect de la parole et de l'idée de l'autre sont indispensables à tout projet d'éducation à l'environnement.

De la créativité

Risquer, innover, ne pas se limiter, favoriser les approches positives...

Une acuité à la communication

Le « faire savoir » à l'extérieur de la sphère des acteurs du projet est une composante importante de tout projet.



OBJECTIFS DU RÉSEAU

L'objet général du réseau Tram'66 est de faire émerger et de promouvoir, sur le département des Pyrénées-Orientales, une culture de l'éducation à l'environnement pour un développement durable. Cet objet se décline en trois objectifs :

Construire, partager et promouvoir une volonté commune

Le réseau Tram'66 a pour volonté de partager ses savoirs, savoir-être et savoir-faire et de les faire vivre. Les valeurs et les principes communs sont en perpétuelle évolution, alimentés par nos pratiques et la diversité de nos origines et de nos cultures. Le réseau aura à cœur de promouvoir ces principes auprès des pouvoirs publics comme auprès de la société civile.

Cette charte, premier résultat de ce partage, est le témoignage de nos volontés respectives et une photographie de l'état de nos connaissances, de nos convictions, de nos rapprochements. Elle nous permet d'engager sereinement des projets concrets sur des bases partagées. Elle peut être amenée à évoluer pour s'étoffer.




Mieux se connaître et encourager les échanges pour mutualiser les ressources

Sur l'ensemble des Pyrénées-Orientales, des actions d'éducation à l'environnement sont quotidiennement engagées. Mobilisés sur leur territoire, les initiateurs de ces actions sont souvent isolés. Le réseau Tram'66 est un outil destiné à créer des moyens d'échanges, de rencontres, à fluidifier les relations, à renforcer les liens afin de partager les expériences, les savoir-faire et les savoir-être pour accroître la qualité de nos actions.

Favoriser le développement de l'EEDD

L'éducation à l'environnement vers un développement durable est bien évidemment un des principaux objectifs de la Tram'66. La Tram'66, comme les structures adhérentes, s'engagent à promouvoir cette éducation, auprès d'un public le plus large possible.



QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU ?

PHILOSOPHIE



Le réseau Tram'66 est un outil de partage, de mutualisation, d'incitation. Il n'a pas vocation à se substituer à ses membres pour quelque action que ce soit.

Il est :

- un lien, un moyen de dialogue, d'échanges, pour une communication fluide entre les acteurs de l'éducation à l'environnement des Pyrénées-Orientales,
- un catalyseur pour la réalisation des projets communs,
- une ressource sur les projets en cours,
- un médiateur entre la société civile et le monde de la recherche,
- une vitrine pour présenter les actions réalisées,
- un outil financier pour les rencontres, les formations, les projets pédagogiques, les outils nécessaires à la vie du réseau et de ses membres.

La dynamique d'échange du réseau s'appuie en priorité sur **des rencontres directes** entre les membres du réseau et **un travail coopératif** sur des projets d'intérêts collectifs.

A l'instar de ce qui est préconisé pour la mise en œuvre de projets d'éducation, le fonctionnement du réseau est basé, comme les statuts le précisent, sur deux principes fondamentaux : une participation active des acteurs du projet et des prises de décisions collégiales.

Faire ensemble, participer, être acteur

Chaque membre s'engage à prendre part, à sa mesure, aux travaux et aux réflexions du réseau, à faire part de ses expériences, de ses réussites, de ses échecs dans le domaine de l'éducation à l'environnement et à mener des projets. Sans participation active de ses membres, le réseau n'existe pas.

Décider ensemble

Les orientations et les actions du réseau sont définies collectivement lors de rencontres communes, dans des groupes de travail et au sein du Conseil d'Administration. Chacune des structures peut proposer sa candidature pour animer un groupe ou prendre une coprésidence.

PARTICIPANTS



Le réseau Tram'66 est ouvert à toutes personnes ou structures volontaires (entreprises, associations, collectivités, services de l'état...) souhaitant participer à la vie de l'association.

Les adhérents ou membre actifs

Les participants individuels ou les structures participantes qui développent des activités d'éducation à l'environnement pour sensibiliser les publics du département et qui manifestent leur désir de participer en ratifiant la charte et en apportant la preuve, le cas échéant, qu'ils sont en conformité avec les principes de celle-ci. La mission d'éducation à l'environnement doit être une composante des statuts de l'organisme adhérent au réseau. Leurs compétences les mettent en capacité de jouer un rôle d'initiateur, de médiateur voire de formateur dans la conception et la mise en œuvre de projets. Intégrer le réseau doit donc être un

engagement fort, qui permet de partager les principes éducatifs suivant : garantir la laïcité, l'équité sociale à l'aide de pédagogies actives favorisant la créativité, l'autonomie de l'individu et s'appuyant sur les principes de la citoyenneté. Les organismes postulants devront s'engager au respect de la philosophie et des principes présentés dans cette charte.

Les membres non adhérents

Les partenaires techniques, financiers, institutionnels, public et privés qui mettent à disposition des ressources (financières, humaines, logistiques, artistiques ...) permettant et facilitant la vie et les actions du réseau. Par leurs participations et leurs voix consultatives, ils partagent les valeurs et principes de la charte. Sans s'acquitter de l'adhésion ils sont membres du réseau et jouent un rôle de soutien.



VIE DU RÉSEAU

Pour répondre aux objectifs du réseau, et pour le faire vivre, plusieurs actions concrètes seront menées :

Des rencontres

Les groupes de travail se regroupant autant de fois que nécessaire à la mise en œuvre des actions à réaliser dans l'année. Le C.A. se réunira physiquement au moins 2 fois par an. En plus des réunions du C.A. et des groupes de travail, des réunions pour tous les membres du réseau sont programmées afin de consolider les liens entre les membres du réseau, partager des réflexions sur les pratiques éducatives et initier des projets pédagogiques (programmes, outils, formations...). Ces rencontres (Tramontagnes, Assemblée générale, Rentrée du réseau) favorisent la recherche et l'innovation en éducation à l'environnement.

Des outils sélectionnés, adaptés ou créés et évalués ensemble

Quelques outils pédagogiques correspondant aux principes et aux thèmes du réseau existent au sein de chaque structure. Le réseau Tram'66 a vocation à les recenser et les porter à la connaissance de tous. Il fait de même pour les ressources (documentations, contacts, méthodologies, savoir-faire, compétences, états des lieux...)

Le réseau Tram'66 a également pour vocation d'initier des créations collectives d'outils pédagogiques complémentaires.

D'autres outils sont développés pour accroître les échanges et le niveau d'information de chaque membre du réseau (site internet, lettre de liaison, base de données...). Le contenu de ces outils est alimenté par les membres du réseau.

Des échanges

En préalable à ces échanges, les membres du réseau doivent se connaître. Des fiches d'identité des acteurs et de leurs champs d'actions sont réalisées dans cet objectif.

Le partenariat demeure une valeur essentielle à la vie du réseau, afin d'améliorer les pratiques existantes, rechercher de nouveaux publics, de nouveaux thèmes d'intervention ou de nouveaux outils pédagogiques.

Formations et coformations

Toutes les rencontres du réseau sont conçues de telle manière à ce qu'elles soient en même temps des moments de coformation pour les participants. En outre, des sessions de formation sont proposées aux

membres du réseau. Les compétences des structures membres du réseau sont alors valorisées autant que possible. Le réseau a également pour vocation de recenser les besoins en formation et les offres appropriées dans le cadre du programme d'action.

Communication

La communication est à la base du bon fonctionnement du réseau. En interne, un point sur les actions du réseau est régulièrement effectué. Il est également l'occasion pour les membres du réseau de diffuser l'actualité concernant ses actions, éventuellement ses besoins et ses demandes. Les membres sont également tenus au courant des différentes demandes adressées au réseau concernant l'éducation à l'environnement.

En externe, la communication, la plus large possible, est effectuée sur les valeurs de la Tram'66, la promotion de l'EEDD, sur l'événementiel du réseau, etc.

[Charte réalisée sur le modèle de la Charte du réseau Éducation Pyrénées Vivantes et de Coopère 34](#)

[UNESCO, Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement, Tbilissi, URSS, 14-26 octobre 1977 : rapport final](#)